

Robert Cabié - Histoire de la messe, Paris, Desclée, 1990.

Résumé-citations par D. Vigne - www.danielvigne.fr

Robert Cabié ***Histoire de la messe***

De la Cène à la messe (I^{er}-III^e s.)

"Vous ferez cela"... Mais le Nouveau Testament ne nous en a laissé aucune description. Les "récits" de la Cène ne sont pas des documents d'histoire ni des reportages de chroniqueurs; ils se rapprocheraient davantage de catéchèses **(sans n° de pages)**.

Jésus a dû se comporter comme tous les Juifs de son temps qui avaient à présider la table: il a dit les prières appelées « Bénédiction » selon la coutume, tout en usant de la faculté qui lui était reconnue d'introduire des adaptations.

L'Évangile de Luc suit d'assez près, semble-t-il, le déroulement de tout repas rituel : Quant à Marc et Matthieu, ils se réfèrent à une tradition plus élaborée. Très tôt, semble-t-il, on a cessé de célébrer l'eucharistie dans le cadre du rituel juif de la table.

Quatre verbes peuvent jouer le rôle d'indices dans divers passages du Nouveau Testament (multiplications des pains, épisode d'Emmaüs) :

1. Jésus prit du pain, puis une coupe de vin : préparation des dons : apport du pain et du vin,
2. Il rendit grâce, ou prononça la bénédiction : prière eucharistique (le récit y sera enchâssé),
3. Il rompit le pain : fraction du pain
4. Il donna à ses disciples : communion.

L'ordonnance de la messe, telle qu'elle s'imposera désormais partout, est constituée dès le II^e siècle. La pratique des Eglises va abandonner, avec le cadre du repas, la pluralité

des bénédictions. Principaux témoignages : la Didachè, la Tradition apostolique attribuée à Hippolyte de Rome, l'anaphore d'Addaï et Mari, la Didascalie des Apôtres.

La messe dans les basiliques (IV^e-VIII^e s.)

Au III^e siècle, des communautés jouissant de quelques biens acquéraient une maison ordinaire et l'aménageaient. Les plus fortunés d'entre eux mettaient à la disposition de l'Eglise une pièce de leur habitation. Le IV^e siècle va marquer une étape : des édifices bâtis tout exprès pour abriter l'assemblée liturgique vont se multiplier à la faveur de la paix constantinienne.

Les architectes ne pouvaient s'inspirer des temples; on se tourne donc vers les basiliques. Les rites doivent s'adapter à ces espaces plus vastes; il faut pour cela emprunter aux usages de la société profane. Ces développements prennent des formes diverses. En Orient, chaque Eglise utilise plusieurs formulaires, chacun d'eux ayant une forme fixe; Rome au contraire n'en a qu'un, mais il comporte des variantes. La concision, la sobriété des formules romaines se distingue des constructions littéraires des Byzantins, et de la pensée sémitique des Syriens orientaux.

Partout la participation du peuple, sous la présidence de l'évêque entouré de ses prêtres, traduit une vitalité parfois débordante. L'action se déroule dans la langue comprise par tous. Chaque ministre pouvait avoir son propre livre. Mais les prières transmises par la tradition orale commencent à être mises par écrit et à circuler.

À l'origine, on n'offrait l'eucharistie que le dimanche. La possibilité d'autres célébrations en semaine apparaît au IV^e siècle et va se développer, surtout en Occident. Cependant, sauf dans certaines Églises, il ne s'agit pas d'une pratique quotidienne.

C'est du prêtre qu'il s'agit souvent désormais, et non plus seulement de l'évêque. Mais on n'est visiblement pas pressé de démanteler l'unité de l'Église diocésaine, dont le signe essentiel réside dans l'assemblée eucharistique.

Les « saints mystères » (IV^e-V^e s.)

Partout on voit apparaître la même structure fondamentale.

L'entrée dans la célébration. Le peuple est déjà dans la basilique quand l'évêque y pénètre. Il passe au milieu des fidèles et, ayant gagné son siège, il les salue. C'est souvent dans le brouhaha que retentissent ces premières paroles. On ne tardera pas à introduire un chant qui unit les voix : un psaume, une antienne, le "Dieu saint, saint fort..." Cette solennisation de l'entrée inclut une intronisation des Évangiles.

La proclamation de la Parole. Un lecteur monte alors à l'ambon. On lira l'Ancien Testament, l'« Apôtre », l'Évangile. L'homélie est toujours un entretien familial où les prétentions littéraires cèdent le pas à la compréhension de l'auditoire.

La Prière universelle est une prérogative des fidèles. Les catéchumènes doivent donc quitter l'assemblée avant qu'elle commence.

L'apport des offrandes. Un élément nouveau va apparaître : les fidèles eux-mêmes offrent à l'église la matière de l'eucharistie. Augustin y voit une expression de l'« admirable échange » de l'Incarnation : le Christ reçoit de nous son humanité, pour nous donner sa divinité. La procession des oblats prendra chez les Byzantins une magnifique ampleur.

La Prière eucharistique. Des évolutions apparaissent, telle l'introduction du *Sanctus*, hymne qui était chantée à l'office synagogaal du matin. Une acclamation tirée de l'évangile complète dans le *Sanctus*, la citation du prophète. En Orient, on développe la première partie de cette prière sous la forme d'une *épiclese*, alors que l'Esprit n'est pas mentionné dans le Canon romain. On assiste au développement des demandes concernant la communion, et à l'addition des *intercessions*; un indice de leur introduction tardive est la place différente qu'elles occupent dans les diverses familles liturgiques.

La fraction du pain, le Notre Père et le baiser de paix. La fraction a une utilité pratique, mais elle est aussi chargée de symbolisme. Une parcelle est déposée dans la coupe : à Rome, c'est un signe d'unité ecclésiale (l'évêque envoie une part de l'eucharistie qu'il a consacrée aux prêtres qui célèbrent dans les

églises de quartiers et qui la mettent dans leur calice; c'est le *fermentum*). Les Byzantins versent de l'eau bouillante dans la coupe.

La communion. L'évêque et les prêtres distribuent le pain et c'est aux diacres qu'il revient de présenter la coupe. Les fidèles reçoivent la communion dans leurs mains jointes.

'Missarum sollemnia' (VI^e-VIII^e s.)

On suit ici l'*Ordo romanus I*, dont la plus ancienne rédaction remonte à la fin du VII^e s.

L'entrée dans la basilique. Le pape arrive à cheval de son palais du Latran, escorté par les dignitaires; le sous-diacre fait signe à la schola d'entonner la psalmodie; le pontife entre alors dans l'église,

Le Kyrie, le Gloria et la Prière d'ouverture. L'apparition du *Kyrie* est antérieure à 529. Le *Gloria in excelsis* est une de ces hymnes remontant à l'Église primitive, d'abord utilisée à la prière du matin. Il a été introduit à la messe romaine de Noël, au début du VI^e siècle, puis à celles des dimanches.

La liturgie de la Parole. La première lecture est proclamée par un sous-diacre. Vient ensuite la psalmodie responsoriale. Le nom de « Graduel » apparaît lorsqu'on prend l'habitude de chanter cette pièce sur un degré de l'ambon. L'homélie de l'évêque tombe en désuétude à l'approche des temps carolingiens.

Le Credo ne figure pas encore dans la messe romaine, où il ne sera introduit qu'au XI^e siècle. Il était apparu en Espagne, lorsque les Wisigoths renoncèrent à l'arianisme, à la fin du VI^e siècle, à l'imitation des Églises d'Orient qui l'avaient adopté depuis quelques décennies.

La préparation des dons. Les membres du *senatorium* s'approchent en premier. Chacun remet au célébrant un petit pain et une petite fiole de vin. On y met aussi l'offrande que fait l'évêque lui-même.

La Prière eucharistique. Le Canon est fixé dès le temps du pape Grégoire.

Le Notre Père, le baiser de paix et la fraction du pain. Le pape Grégoire a interverti l'ordre de la fraction et du Pater, sous l'influence de l'Église de Constantinople. Le Pater est, selon la tradition romaine, chantée par le prêtre seul, statut qui rapproche cette prière de la formule consécrationnaire L'*Agnus Dei* a été introduit par un pape syrien, Serge Ier, à la fin du VIIe s.

La communion. Elle est en crise depuis longtemps dans de nombreuses Églises. Ne disait-on pas à Milan, déjà au temps d'Ambroise, que les Grecs ne communiaient qu'une fois l'an ? Les fidèles sont "confirmés" par un diacre, c'est-à-dire qu'ils boivent à un vase que ce ministre leur présente, et dans lesquels on a versé une partie du contenu du calice qui a été consacré.

Les rites de conclusion. Un diacre congédie l'assemblée : *Ite, missa est.* Le renvoi est de caractère juridique, sans contenu proprement religieux, comme si on disait "la séance est levée".

La messe hors de la liturgie romaine. Chez les Grecs les litanies d'intentions commencent à se multiplier. Le diacre fait le va-et-vient entre le sanctuaire et la nef.

Le « Célébrant » (VIII^e-XII^e s.)

Impressionné sans doute par les fastes de la liturgie papale lors de son sacre par Etienne II en 754, Pépin le Bref favorise la constitution d'un sacramentaire franc, sur la base de livres venus d'Italie, puis Charlemagne décide de constituer un missel unique. Benoît d'Aniane est le maître d'œuvre de ce travail. L'ancienne tradition hispano-gallicane subsiste encore au sud des Pyrénées, si l'on excepte les diocèses catalans. Cette réforme rencontre à Tolède des résistances.

La messe romaine du VIIe siècle se présente comme une action de tout le peuple. Une autre perspective se fait jour en Occident aux environs du IXe siècle, mais elle semble plus ancienne en Orient : l'image du grand-prêtre juif qui entre seul dans le saint des saints. Il est amené à prononcer en secret des formules que, jusque-là, il proclamait à la face de tous (c'est en raison de l'orientation des édifices religieux que le célébrant, pour la liturgie eucharistique, se tient devant et non plus derrière l'autel).

La liturgie romaine s'enrichit d'un grand nombre de prières dites secrètes : ce sont avant tout les « apologies », protestant de l'indignité du pécheur. L'exaltation du rôle du « célébrant » se manifeste dans les Églises latines par la messe privée; ces célébrations se multiplient à partir de l'époque carolingienne.

L'usage du pain sans levain, qui existait déjà chez les Arméniens, s'est généralisé en Occident au XI^e siècle. Les théologiens latins condamnent désormais l'usage du pain fermenté. C'est à peu près à la même époque que s'instaure la coutume de recevoir la communion sur la langue et non plus dans la main. L'usage de communier en trempant dans le calice le pain consacré n'a pu s'imposer en Occident. Cette réticence amènera, au XIII^e siècle, à ne plus donner aux laïcs que le pain eucharistique.

Les missels en viennent à ne plus mentionner la communion des fidèles. La notion de *président* d'une action liturgique et celle même d'assemblée perdent de leur consistance. Le souci du salut individuel prend une place de plus en plus grande, avec la conviction que plus il y aura de messes, plus il y aura de grâces. Les prières essentielles sont dites à voix basse. La langue que le peuple comprend et parle s'éloigne de plus en plus du latin.

Voir et adorer l'hostie (XII^e-XV^e s.)

Vers la fin du XII^e siècle, on constate un renouveau de la vie paroissiale. La réflexion théologique est alors en plein essor. Mais la participation du peuple à la liturgie se développe sur la frange de l'action eucharistique. Les laïcs vont se trouver relégués derrière un véritable mur de bois ou de pierre : tout se passe derrière le *jubé*.

Le seul moment de la célébration où va se réveiller l'intérêt des chrétiens est celui de la consécration. On communie fort peu, mais on n'en a qu'un plus grand désir de voir l'hostie. L'*élévation* se répand rapidement. L'hostie élevée a quelque chose d'immatériel. De cette contemplation du sacrement on attend les mêmes bienfaits que de la communion elle-même (faut-il voir dans la légende du saint Graal, dont la vue, dit-on, opère le salut, une expression symbolique de cette croyance ?).

Aux XIV^e et XV^e siècles, on colporte des récits de miracle : hosties qui saignent, apparitions de l'enfant Jésus dans les mains du prêtre...

La solennité du *Corpus Christi* est instituée par Urbain V en 1264. La méditation de la passion du Christ s'accompagne de représentations excessivement réalistes. Le sens du sacrement cède le pas à une sorte de mime donnant à la célébration une allure de drame sacré.

Chaque diocèse s'est constitué, au XIII^e siècle, ses propres coutumes. Les Orientaux, de leur côté, tendaient à faire de l'épiclese l'élément essentiel de la consécration et cela va susciter une vive controverse.

Le Missel de saint Pie V (XVI^e s.)

Beaucoup de pasteurs, au début du XVI^e siècle, sentaient le besoin d'un renouveau. Le Concile de Trente confia au Pontife romain le soin de publier le nouveau Missel. Pie IV se mit à l'œuvre, mais il mourut en 1565 et c'est son successeur qui promulgua, en 1570, le Missel romain restauré. C'est un retour aux sources retrouvant, par-delà les innovations médiévales, la tradition des anciens Pères. Il est lui-même un courageux novateur et c'est par un incroyable paradoxe que certains ont tenté de se recommander de lui pour s'opposer au même projet, soutenu et appliqué lors du Concile Vatican II.

Conclusion

Depuis la publication du Missel de Paul VI, nous sommes frappés par la variété des styles que revêtent les célébrations. C'est peut-être là le meilleur témoignage de sa fécondité. De nouvelles prières eucharistiques ont été approuvées. En 1988 a été promulgué le Missel romain pour les diocèses du Zaïre; on y trouve des emprunts aux coutumes locales.

Bien que l'adoration du sacrement soit l'une des grandes richesses de la tradition occidentale, l'eucharistie est d'abord et reste toujours une nourriture. Le tabernacle n'a donc aucun rôle à jouer au cours de la messe.